



Agenda 2017

Samedi 14 janvier	Assemblée générale de l'UNC
Dimanche 15 janvier	Cérémonie des vœux et remise des prix du concours des maisons fleuries
Judi 19 janvier	Assemblée générale du club de l'Automne Rose
Samedi 28 janvier	Banquet des Chapellois
Dimanche 2 avril	Loto de l'UNC Concours Electro 7 – Club d'aéromodélisme
Dimanche 23 avril	Loto du club de l'Automne Rose
Lundi 1^{er} mai	Tournoi de football « Christophe Baillou »
Dimanche 21 mai	Concours F5J – Club d'aéromodélisme
Dimanche 11 juin	Concours Formule France 2000 – Club d'aéromodélisme
Samedi 1^{er} juillet	Kermesse des écoles Salle des fêtes de Bournan
Vendredi 14 juillet	Fête nationale du 14 juillet au stade Repas champêtre et animations
Dimanche 24 septembre	Concours Electro 7 – Club d'aéromodélisme



Retrouver l'agenda des manifestations sur notre site internet :
www.la-chapelleblanche-saintmartin.fr



Lettre d'information n°7 – Décembre 2016

 **À partir de mars 2017, les délivrances de cartes d'identité ne pourront plus être effectuées à la mairie de La Chapelle-Blanche-Saint-Martin.**

Carte nationale d'identité

À compter de mars 2017, la procédure de délivrance des cartes nationales d'identité sera traitée selon des modalités alignées sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques.

Ce qui changera pour vous :

Vous devrez vous rendre dans les communes déjà équipées d'une station de recueil de passeports pour solliciter la délivrance d'une carte nationale d'identité :

Secteur de Loches

-Loches

-Preuilly-sur-Claise (trajet possible avec le bus fil vert)

-Sainte-Maure-de-Touraine

Autres communes équipées : Amboise, Bléré, Bourgueil, Chambray-lès-Tours, Château-Renault, Chinon, Fondettes, Joué-lès-Tours, Langeais, Montbazou, Neuillé-Pont-Pierre, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire, Tours, La Riche, Richelieu

Vous avez la possibilité de faire une pré-demande en ligne sur le site internet de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://ants.gouv.fr>

Vous conserverez le numéro de carte d'identité, que vous présenterez à la mairie « choisie ». Les communes vous accueilleront sur rendez-vous, pour la prise d'empreinte et la vérification du dossier.

Une fois confectionnée, la carte vous sera remise par la mairie où vous avez effectué la demande.

Rappel : Depuis le 1^{er} janvier 2014, les cartes d'identités ont une durée de validité de 15 ans pour les personnes majeures et 10 ans pour les personnes mineures.

Le conseil municipal junior

Le conseil municipal junior élu en 2015 est renouvelé dans ces fonctions jusqu'en avril 2018. Les prochaines élections se dérouleront en avril 2018.

Vous pouvez suivre leurs actions sur notre site internet !



Aménagement du centre-bourg

La commune souhaite aménager son centre-bourg (Rue Dangé d'Orsay, rue des Fontaines, rue Rabelais et route de La Liberté).

L'Agence Départementale d'Aide aux Collectivités locales (ADAC 37) a été missionnée afin de poser un diagnostic de l'état existant et d'établir les orientations d'aménagement.

Les enjeux du projet :

- la sécurisation des modes doux (vélos et piétons) par la création d'itinéraires spécifiques et la création d'une zone 30 dans le cœur de bourg
- la sécurisation de l'accès à l'école
- la mise en accessibilité, pour les personnes à mobilité réduite, des cheminements piétonniers et notamment des trottoirs, et des accès des services et commerces
- la création d'espaces publics en lien avec le parc Saint-Martin et la mise en valeur paysagère du centre bourg

Les étapes du projet :

- Février 2017 : recrutement d'un maître d'œuvre
- Mars à septembre 2017 : étude du projet d'aménagement
- Septembre 2017 : choix des entreprises
- Décembre à juin 2018 : travaux d'aménagement

Une boîte à idées est disponible à la mairie (du 1^{er} janvier au 31 mars 2017)

Vous pourrez y déposer vos propositions d'aménagement pour ce projet. Ces propositions seront étudiées par le maître d'œuvre.

Une réunion publique sera organisée avant le lancement des travaux afin de présenter le projet d'aménagement qui aura été retenu par le conseil municipal.



Inscriptions sur les listes électorales 2017

Les demandes d'inscription sur les listes électorales doivent être déposées par courrier ou par mail à la mairie avant le 31 décembre 2016.

Une permanence sera assurée à la mairie le samedi 31 décembre 2016 entre 10 h et 12h.

Une refonte des listes électorales aura lieu en 2017. **Tous les électeurs recevront donc une nouvelle carte électorale en mars 2017.**

Dates des prochaines élections :

Élections présidentielles 2017 : Dimanche 23 avril et dimanche 7 mai

Élections législatives 2017 : Dimanche 11 et 18 juin